

# Renouvellement des groupes scientifiques

- Quel est le rôle des **groupes scientifiques** ?
- Qu'en est-il du **comité scientifique** ?
- L'appel à candidature de cette année couvre-t-il **tous** les groupes scientifiques ?
- Combien d'**experts** siègent dans les groupes scientifiques ?
- **Que** font-ils ?

- À **combien de réunions** les experts doivent-ils participer ?
- Les experts sont-ils **rétribués pour leur travail** ?
- Comment sont **évalués** les candidats ?
- **Qui** procède à la nomination ?
- Comment puis-je **postuler** ?

## Quel est le rôle des **groupes scientifiques** ?

Les experts siégeant au sein du comité scientifique et des groupes scientifiques sont chargés de rédiger et d'approuver et d'adopter les avis et conseils scientifiques que l'EFSA fournit aux gestionnaires des risques

de l'Union européenne. Chaque groupe scientifique se concentre sur un domaine différent de la chaîne alimentaire.

## Qu'en est-il du **comité scientifique** ?

Le comité scientifique appuie le travail des groupes sur des questions scientifiques transversales telles que le développement de méthodes

harmonisées d'évaluation des risques dans des domaines où des approches à l'échelle européenne ne sont pas encore définies.

## L'appel à candidature de cette année couvre-t-il **tous** les groupes scientifiques ?

Cet appel s'adresse aux scientifiques qui souhaitent être pris en considération pour devenir membre du comité scientifique et des huit groupes scientifiques suivants de l'EFSA: santé et bien-être des animaux (AHAW), dangers biologiques (BIOHAZ), contaminants de la chaîne alimentaire (CONTAM), additifs et produits ou substances utilisés en alimentation animale (FEEDAP), organismes génétiquement modifiés

(OGM), produits diététiques, nutrition et allergies (NDA), santé des plantes (PLH) et enfin, produits phytopharmaceutiques et leurs résidus (PPR). Le groupe scientifique sur les additifs alimentaires et les sources de nutriments ajoutés aux aliments (ANS) ainsi que le groupe sur les matériaux en contact avec les aliments, les enzymes, les arômes et les auxiliaires technologiques (CEF) ont été renouvelés l'an dernier.

## Combien d'**experts** siègent dans les groupes scientifiques ?

Chaque groupe scientifique est généralement composé de 21 experts scientifiques indépendants. Le comité scientifique est composé des

présidents de chaque groupe scientifique et de six experts scientifiques.

## **Que** font-ils ?

Les membres du comité scientifique et des groupes scientifiques sont nommés pour un mandat de trois ans qui peut être renouvelé deux fois (soit un total de neuf ans). Ils assistent et contribuent activement aux

réunions du comité scientifique, des groupes scientifiques ou de leurs groupes de travail, dans lesquelles les avis, déclarations ou documents d'orientation sont discutés, élaborés et adoptés.



## À combien de réunions les experts doivent-ils participer ?

Le comité et les groupes scientifiques se réunissent entre six et huit fois par an à Parme, en Italie. Les réunions durent généralement deux jours. En

outre, les membres participent aux réunions des groupes de travail qui se réunissent généralement aussi de six à huit fois par an.

## Les experts sont-ils rétribués pour leur travail ?

Les experts ne reçoivent pas de salaire étant donné qu'ils ne sont pas employés par l'EFSA, mais l'EFSA rembourse leurs frais de voyage, d'hébergement et de séjour. Les experts reçoivent également une

indemnité forfaitaire pour chaque journée de réunion à laquelle ils assistent.

## Comment sont évalués les candidats ?

Les candidats doivent d'abord satisfaire aux critères de sélection de base liés à des facteurs tels que leur formation, leurs compétences linguistiques et leur nationalité. Ensuite, les candidats sont évalués en fonction des critères suivants:

- expérience dans la réalisation d'évaluations scientifiques des risques et/ou formulation de conseils scientifiques dans des domaines relevant du mandat de l'EFSA ;
- excellence avérée dans un ou plusieurs domaines couverts par le comité ou les groupes scientifiques ;

- expérience dans l'examen par les pairs de travaux et publications scientifiques ;
- capacité d'analyser des informations et des dossiers complexes, et de préparer des avis et des rapports scientifiques ;
- expérience professionnelle dans un environnement pluridisciplinaire, de préférence dans un contexte international ;
- expérience en gestion de projets liés à des questions scientifiques ;
- expérience dans la communication, basée sur une expérience de l'enseignement, des présentations publiques, la participation à des réunions, des publications.

## Qui procède à la nomination ?

L'EFSA respecte une procédure de sélection transparente et minutieuse, qui inclut une évaluation externe. C'est le conseil d'administration de l'EFSA qui nomme les nouveaux membres du comité et des groupes

scientifiques, sur la base d'une présélection soumise par le Directeur exécutif.

Postulez en ligne du **9 avril** au 18 juin 2014 pour rejoindre d'autres scientifiques de haut niveau : [www.efsa.europa.eu](http://www.efsa.europa.eu)